



DIRECTION GENERALE DE LA FISCALITE

ADMINISTRATION CANTONALE
DES IMPÔTS

Route de Berne 46
1014 Lausanne

A l'attention des entreprises,
des fiduciaires et des personnes intéressées

Lausanne, décembre 2017

FORMATION A L'UTILISATION DE L'APPLICATION e-DIPM

L'Administration cantonale des impôts (ACI) propose aux entreprises et aux fiduciaires une formation à l'utilisation de la nouvelle prestation **e-DIPM** permettant de remplir en ligne la déclaration d'impôt vaudoise des Personnes Morales (à l'exception des APM et Hors Canton).

Disponible depuis janvier 2017, l'application e-DIPM permet aux entreprises de remplir leur déclaration en ligne et d'y adjoindre les pièces justificatives obligatoires (bilan, pertes et profits, distribution du bénéfice) et autres documents joints en format pdf. Cette nouvelle déclaration d'impôt présente une forme simplifiée.

Nous souhaitons vous présenter les possibilités offertes par l'application e-DIPM lors d'une session de formation gratuite d'une durée de 2 heures dans les locaux de l'ACI à Lausanne.

Nous vous invitons à compléter le formulaire et à le renvoyer par courriel à marianne.cornaz@vd.ch

INSCRIPTION

Date : mardi 1er mai

Durée : 17h00 à 19h00

Lieu : ACI Rte de Berne 46, 1014 Lausanne (salle 023)

PARTICIPANT-E /

NOM PRENOM: _____

COURRIEL : _____

TELEPHONE : _____

ENTREPRISE / FIDUCIAIRE : _____

ADRESSE : _____

NB : Le nombre de places étant limité (12 personnes/session), les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée. En cas d'afflux, d'autres sessions pourraient être mises sur pied.

Renseignements :

Séverine Siegenthaler, Responsable de missions administratives et/ou stratégiques, Direction générale de la fiscalité severine.siegenthaler@vd.ch ou 021 316 21 56.